

IDÉE REÇUE 3 :

LA MÉTHANISATION ENCOURAGE LE MAINTIEN D'UN MODÈLE D'AGRICULTURE INTENSIVE

« Avec la méthanisation, la course à l'agrandissement n'est plus un objectif »

De 2014 à 2018, l'association Solagro a piloté le projet Casdar Méthalaë, mené auprès d'un panel de 46 exploitations agricoles pratiquant la méthanisation. Trois questions à Céline Laboubée, chargée de projet bioénergies et coordinatrice du programme.

La méthanisation participe-t-elle au développement d'une agriculture intensive ?

Ce n'est pas ce que conclut l'étude Méthalaë. Globalement, les exploitations qui ont une unité de méthanisation montrent une meilleure efficacité et résilience économiques : la course à l'agrandissement n'est plus un objectif. Sur la période étudiée, la surface agricole utile des 46 exploitations a augmenté moins vite (- 5 % en moyenne) que la moyenne des augmentations des exploitations françaises non liées à un projet méthanisation. Si on se pose la question de savoir si la méthanisation ne s'adresse qu'aux grosses exploitations, tout dépend des modalités de portage. Si un agriculteur veut se lancer seul, il est certain que son exploitation devra déjà être conséquente, puisqu'il va falloir mobiliser un tonnage de matières important. Mais l'intérêt réside plus dans les projets collectifs permettant à des petites exploitations de se regrouper et d'atteindre des tailles de projet méthanisation – aux niveaux technique et économique – intéressantes.

La méthanisation induit-elle une modification des cultures ou l'utilisation de cultures alimentaires ?

La réglementation indique de ne pas dépasser 15 % de culture alimentaire dédiée à la méthanisation en moyenne glissante sur trois ans. En cas de dépassement, les tarifs d'achat sont réduits. Par ailleurs, l'introduction de culture intermédiaire à vocation énergétique (Cive) – qui se développe à mesure que les connaissances et les pratiques

autour de la méthanisation avancent – permet de repenser les rotations de cultures. Les sols ne sont plus laissés à nu et sont ainsi protégés de l'érosion. Les parties aériennes des plantes sont utilisées pour alimenter le méthaniseur, mais les parties racinaires sont laissées et apportent de la matière organique au sol : son équilibre et sa santé sont ainsi préservés. Le fait d'implanter des Cive va interroger l'agriculteur et demander un savoir-faire technique, puisqu'il peut y avoir un risque de concurrence en eau et qu'il faut aussi réfléchir à l'adéquation des dates de récolte des unes et des dates d'implantation des autres sur des pas de temps plus restreints qu'avec des cultures de vente et des charges de travail parfois élevées.

Qu'en est-il de la fertilisation ?

L'étude a montré une baisse de 20 % en moyenne de la fertilisation azotée minérale dans les 46 exploitations. Certaines exploitations en bio nous ont indiqué que le fait d'avoir un azote organique plus réactif avec la méthanisation avait permis de rendre leur conversion plus pertinente économiquement, avec des rendements proches du conventionnel. Par ailleurs, les éleveurs interrogés ont noté moins de maladies chez les animaux. Les effluents sont stockés moins longtemps (car il faut de la matière fraîche pour alimenter les méthaniseurs), ce qui diminue les émissions d'azote ammoniacal et offre un meilleur air ambiant. Des curages plus fréquents peuvent aussi permettre de réduire le développement des mouches, et donc le stress des animaux. Enfin, les prairies semblent plus appétentes du fait de la fertilisation avec le digestat, qui est désodorisé.

En savoir plus : www.solagro.org

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BAUDIFFIER, JOURNALISTE

Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Un avenir 100 % énergies renouvelables

Finissons-en avec les idées reçues !

Le point sur...
**l'obligation de
rénovation énergétique
des logements**

« Il faut agir en faveur
des renouvelables
**dans le cadre d'un
plan de relance** »

**Une boîte
à outils** pour
les nouveaux
élus municipaux